
NORME INTERNATIONALE



2831

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Fluorure de sodium à usage industriel — Détermination de l'insoluble dans l'eau

Première édition — 1973-12-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 661.833.361 : 541.8

Réf. N° : ISO 2831-1973 (F)

Descripteurs : fluorure de sodium, analyse chimique, dosage, insoluble.

Prix basé sur 1 page

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2831 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 47, *Chimie*, et soumise aux Comités Membres en juin 1972.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Irlande	Royaume-Uni
Allemagne	Italie	Suède
Australie	Maroc	Suisse
Autriche	Nouvelle-Zélande	Tchécoslovaquie
Belgique	Pays-Bas	Thaïlande
France	Pologne	Turquie
Hongrie	Portugal	U.R.S.S.
Inde	Roumanie	

Cette Norme Internationale a également été approuvée par l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC).

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Fluorure de sodium à usage industriel — Détermination de l'insoluble dans l'eau

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de détermination de l'insoluble dans l'eau du fluorure de sodium à usage industriel.

2 RÉFÉRENCE

ISO... *Fluorure de sodium à usage industriel — Préparation et conservation des échantillons pour essai.*¹⁾

3 PRINCIPE

Mise en solution d'une prise d'essai, séparation par filtration de l'insoluble éventuel, dessiccation et pesée.

4 RÉACTIFS

Au cours de l'analyse, n'utiliser que de l'eau distillée ou de l'eau de pureté équivalente.

5 APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire, et

5.1 Creuset filtrant, en verre fritté, de porosité P40 (dimension des pores comprise entre 16 et 40 µm).

5.2 Étuve électrique, à tirage naturel, réglable à 110 ± 2 °C.

6 MODE OPÉRATOIRE

6.1 Prise d'essai

Peser à 0,01 g près, environ 5 g de l'échantillon pour essai, séché, préparé selon l'ISO...¹⁾.

6.2 Détermination

Introduire la prise d'essai (6.1) dans un bécher de capacité convenable (400 ml, par exemple) et la dissoudre avec environ 200 ml d'eau. Chauffer la solution jusqu'à ébullition commençante pendant 10 min environ; refroidir et filtrer immédiatement à l'aide d'une trompe à vide, sur le creuset en verre fritté (5.1) préalablement desséché durant 2 h dans l'étuve (5.2) réglée à 110 ± 2 °C, refroidi en dessiccateur et pesé.

Laver quatre fois, avec chaque fois 50 ml d'eau à 80 °C environ.

Placer le creuset dans l'étuve électrique (5.2), réglée à 110 ± 2 °C, et maintenir à cette température durant 2 h.

Retirer ensuite le creuset de l'étuve, et le placer dans un dessiccateur; laisser refroidir et peser.

Répéter les opérations de chauffage, refroidissement et pesage jusqu'à ce que deux pesées consécutives ne diffèrent pas plus de 1 mg.

NOTE — Le temps de refroidissement dans le dessiccateur doit être égal au temps de refroidissement déjà adoptée pour le tarage du creuset vide.

7 EXPRESSION DES RÉSULTATS

L'insoluble dans l'eau est donné, en pourcentage en masse, par la formule

$$\frac{(m_2 - m_1)}{m_0} \times 100$$

où

m_0 est la masse, en grammes, de la prise d'essai;

m_1 est la masse, en grammes, du creuset vide;

m_2 est la masse, en grammes, du creuset contenant le résidu insoluble filtré et séché.

8 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- référence de la méthode utilisée;
- résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- compte-rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- compte-rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme Internationale ou dans les documents auxquels il est fait référence, ou facultatives.

1) En préparation.